

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° AS411

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 6

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 2° bis Au premier alinéa de l'article L. 114-16-3, les mots : « au premier alinéa » sont remplacés par les mots : « aux premier et second alinéas ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.